



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



"Partenaire du Programme
d'Appui à la Qualité PromEsSE,
PAQ-DGSU"

***Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à
l'Employabilité (PromESsE/TN)***

Termes des références N°17/2020

**« Formation et Certification en techniques d'enquêtes, de traitement et
d'analyse statistique des données »**



Sommaire

I. Contexte	3
II. Objectif Général du projet	3
III. Public Cible	3
IV. Objectif de la mission	3
V. Taches à réaliser	3
VI. Compétences à acquérir.....	4
VII. Période et durée de Formation et de certification.....	4
VIII. Profil du Consultant de l'organisme de formation et certification	4
IX. Responsabilités du Bureau de Formation et de Certification	4
X. Livrables à produire	4
XI. Responsabilités de l'Université de Jendouba	5
XII. Mode de Sélections	5
XIII. Conflits d'intérêt	6
XIV. Confidentialité	6
XV. Pièces Constitutives de la manifestation d'intérêt.....	6
XVI. Modalités de réception des manifestations d'intérêt.....	7

I. Contexte

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590- TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance. Le Fonds PAQ-DGSU vise en particulier à appuyer chaque université bénéficiaire dans son propre projet de modernisation et s'articule autour des notions suivantes :

- L'auto-évaluation institutionnelle, pour mesurer ses forces et faiblesses sur une base réaliste et dégager des pistes de développement ;
- Le Plan d'Orientation Stratégique, pour afficher ses priorités de développement ;
- Le Contrat avec le MESRS, qui concrétise l'engagement de l'État sur des objectifs de progrès partagés avec l'université bénéficiaire ;
- Le financement basé sur la performance, qui incite l'université bénéficiaire à améliorer son efficacité dans la mise en œuvre du contrat et à la maintenir.

Les bénéficiaires de la mission sont : Les enseignants, les chercheurs, les étudiants, les agents et les responsables administratifs, les ouvriers l'enseignement supérieur, les partenaires, les structures d'appui concernées...

Dans le cadre de ce projet intitulé « **Vers une Université autonome, redevable et performante** », l'Université de Jendouba invite les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer une formation certifiante en « **techniques d'enquêtes, de traitement et d'analyse des données** » selon les normes ISO au profit de l'équipe de l'observatoire d'insertion professionnelle de l'Université de Jendouba et des référents des cellules d'insertion aux établissements afférents.

II. Objectif Général du projet

L'Université de Jendouba (UJ) a pour objectif de se positionner à l'échelle nationale et internationale comme l'indique l'intitulé du projet : une université autonome, redevable et performante ouverte sur son environnement socio-économique et bénéficiant de l'autonomie nécessaire afin de réaliser ces objectifs.

C'est dans cette vision stratégique que s'intègre ce projet de Développement de la Gestion Stratégique de l'université de Jendouba (PAQ-DGSU).

III. Public Cible

Cette action de formation et de certification concerne un groupe de **20 personnes** (enseignants universitaires et cadres administratifs de l'Université et des établissements universitaires).

IV. Objectif de la mission

Cette action de formation certifiante a pour objectif de renforcer les capacités de l'équipe de l'observatoire au sein de l'Université et des référents des cellules d'insertion aux établissements en matière d'analyse des données pour faciliter leurs missions dans les différentes enquêtes statistiques.

V. Taches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, l'organisme de formation et de certification aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'université de Jendouba, et en collaboration avec le responsable chargé de l'observatoire :

- Réaliser une formation de 20 personnes sur les techniques d'enquêtes, de traitement et d'analyse des données (les participants recevront un certificat de participation à la formation la dernière journée de formation).
- Réaliser un examen de certification au profit des personnes qui ont accomplis la formation.

- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'Université de Jendouba et au responsable chargé de l'observatoire sous la tutelle du Coordinateur du Projet PAQ-DGSUJ de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

VI. Compétences à acquérir

À la fin de la formation, les participants doivent être capables de :

- Définir les problèmes et reconnaître le potentiel d'amélioration au sein d'une organisation ;
- Connaître la statistique descriptive et comprendre les termes statistiques de base.
- Identifier les types et les méthodes d'échantillonnage
- Collecter et analyser les données d'une enquête

VII. Période et durée de Formation et de certification

La mission de formation est planifiée pour une période de 03 jours de formation (07 heures minimum par jours) et se déroulera dès la signature du contrat avec l'organisme retenu.

La mission du passage de l'examen de certification à fixer après la réalisation de la formation.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'université de Jendouba lors de la négociation du contrat.

VIII. Profil du Consultant de l'organisme de formation et certification

L'organisme de formation et certification est en mesure de proposer le personnel de son choix parmi ses consultants qui peut couvrir les exigences suivantes :

Etudes et formations :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+5 ;
- La participation à des formations Certifiantes ou diplômantes en techniques d'enquêtes et méthodes d'analyse des données constitue un avantage important ;

Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience minimale de 5 ans dans le domaine des enquêtes statistiques (techniques d'échantillonnage, méthodes d'analyse des données statistiques,...) surtout dans d'autres universités et établissements universitaires.
- L'expérience dans la certification en techniques d'enquêtes.

IX. Responsabilités du Bureau de Formation et de Certification

- 1) La présentation du contenu de la formation
- 2) Les supports de cours en nombre suffisant pour les participants (version papier et numérique)
- 3) La fiche de présence à la formation
- 4) Les formulaires d'évaluation remplis à la fin de formation
- 5) La fiche de présence à la session d'examen de certification
- 6) Les formulaires d'évaluation remplis à la fin de l'examen de certification
- 7) Un certificat de participation à la formation pour chaque participant
- 8) Un certificat numérique pour chaque participant qui réussit l'examen de certification

X. Livrables à produire

- 1) Attestations de participation à la formation pour 20 personnes.
- 2) Certification des 20 personnes qui ont participé à la session de formation (garantir au moins la certification de 90%).

- 3) Un Procès-Verbal (PV) récapitulatif au terme de chaque action (formation, certification)
- 4) Rapport d'avancement détaillé au terme de chaque action (formation, certification)
- 5) Un Procès-Verbal (PV) final après la formation et la certification.
- 6) Un rapport final de la mission.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'université de Jendouba et le comité de pilotage de l'observatoire de l'Université. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'université de Jendouba en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'université de Jendouba devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

XI. Responsabilités de l'Université de Jendouba

L'Université de Jendouba s'engage à mettre à la disposition du consultant de l'organisme de formation et de certification les locaux du centre de carrières et de certification des compétences de l'Université pour assurer la formation et l'examen de certification ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de sa mission y compris les blocs note et stylos. Les pause-café et déjeuner sont pris en charge aussi par l'Université.

XII. Mode de Sélections

Le choix du bureau de formation et de certification ainsi que son consultant proposé se fera conformément aux directives « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale » (mai 2004) selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC).

Les consultants sont invités à se faire connaître et à fournir des informations sur leurs expériences et leurs compétences en rapport avec la nature de la mission. Une liste restreinte sera établie.

Le consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates sera choisi pour la mission et il sera invité à remettre une proposition technique et financière puis à négocier le marché.

Une commission de sélection (CS) des candidatures, dirigées par le comité de pilotage de l'observatoire de l'Université, établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Détail des Critères de Sélection	Détail de notation	Barème de notation
Carrière professionnelle pertinente de l'organisme pour la mission (nombre de missions similaires)	Nombre de sessions de formations organisées en Techniques d'enquêtes et analyse des données	20	02 points par session de Formation
	Nombre de certifications organisées en Techniques d'enquêtes et analyse des données	20	02 points par session de certification
Certificat reconnu à l'échelle internationale selon les normes ISO	Habilitation de l'organisme comme centre pour la certification	10	10 points pour l'habilitation comme centre d'examen de certification
	Reconnaissance de la certification au niveau international selon les normes ISO	10	05 points pour chaque norme ISO
Diplômes et		20	20 points thèse

qualifications pertinentes du consultant proposé pour la mission (Mettre son CV et les pièces justificatives)	Niveau des Diplômes		15 points Master 10 points ingénieur 00 points Maitrise
	Titulaire d'un Diplôme et d'une Certification en techniques d'enquêtes et d'analyse des données	10	07 points pour le Diplôme 03 points pour la certification
Expériences générales du consultant	Nombre d'année d'expérience	10	05 points pour chaque 05 ans d'expérience avec un plafond de 10 points
Total		100	

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Le dossier doit être appuyé par les pièces justificatives, en effet toute information qui nécessite une justification ne sera prise en considération que si la pièce de justification sera présentée.

Tout candidat ayant un score nul dans l'une des quatre rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Le bureau ayant le score le plus élevé sera invité pour passer un entretien porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique.

Si le bureau est retenu il sera invité à soumettre son offre financière y compris les obligations fiscales dans un délai de 48h.

En cas de désaccord, le comité de sélection passera au consultant classé 2eme dans la liste restreinte tout en suivant les mêmes étapes.

XIII. Conflits d'intérêt

Les candidats sont tenus de se conformer aux directives de la Banque Mondiale pour éviter tout conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

XIV. Confidentialité

Le consultant de l'organisme de formation et de certification, retenu pour la présente mission, est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XV. Pièces Constitutives de la manifestation d'intérêt

- Lettre de candidature ;
- CV mentionnant les diplômes, certifications, qualifications et expériences requises du consultant ;

- Les preuves indiquant que l'organisme de formation et de certification atteste de l'expérience et des compétences nécessaires pour la formation et la certification;
- La preuve que la certification est selon les normes ISO (les préciser) ;
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé de chaque module, leur objectif les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun ainsi que le certificat qui doit être reconnu à l'échelle internationale selon les normes ISO.
- Le présent document des termes de références dûment signé et paraphé à chaque page.

XVI. Modalités de réception des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir recommandées par voie postale ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Université de Jendouba durant l'horaire de travail, sous plis fermés, à l'adresse suivante :

Université de Jendouba, Campus Universitaire Mohamed Yaalaoui, Avenue de l'Union du Maghreb Arabe, Jendouba 8189

La consultation peut être retirée à partir de Mardi 29 septembre 2020.

La réception des offres : au plus tard le **23 octobre 2020 à 12h:00**, avec la mention suivante :

**«NE PAS OUVRIR : Termes des références N°17/2020
« Manifestation d'intérêt pour la Formation et la Certification en techniques d'enquêtes, de traitement et d'analyse statistique des données »**

Le cachet de la poste ou de bureau d'ordre de l'Université de Jendouba faisant fois.

La séance d'ouverture sera la même journée à 14 :30h.